

ANNEXE 1

Bulletin d'adhésion au Comité Local des Usagers Permanents du Port (CLUPP)

(À retourner compléter et signé avant le lundi 09 février 2026 inclus)

Régie des Ports de Plaisance Ouest
Comité Local des Usagers Permanents du Port (CLUPP)

Port concerné (cochez le port concerné)

- Port de la Pointe des Galets
 - Port de Saint-Gilles-les-Bains
 - Port de Saint-Leu
-

Identité de l'usager

Nom :

Prénom :

Adresse électronique :

Téléphone :

Situation au port :

Nom du navire :

Poste d'amarrage / emplacement :

Déclaration d'adhésion :

Je soussigné(e), usager plaisir permanent du port indiqué ci-dessus, sollicite mon adhésion au Comité Local des Usagers Permanents du Port (CLUPP).

Je reconnaiss que le CLUPP est une instance consultative / L'adhésion est gratuite et volontaire.

L'inscription au CLUPP est nécessaire pour participer à l'élection des représentants des usagers au conseil portuaire.

Fait à, le

Signature de l'usager :

Transmission du bulletin

- Par courriel à : rpp.direction@tco.re
- Par dépôt à la capitainerie du port concerné

TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST

